

FICHE DESCRIPTIVE DE MARCHÉ

EDF / EPR2 PENLY

DESCRIPTIF DU MARCHÉ : Marché de maîtrise d'œuvre pour les aménagements VRD extérieurs pour le chantier EPR2 de PENLY



DONNEUR D'ORDRE :

NATURE DE LA PRESTATION :

DESCRIPTION DES PRESTATIONS : Missions de Maîtrise d'Oeuvre pour les aménagements VRD extérieurs pour le futur

- Missions de maîtrise d'œuvre TCE/VRD pour les aménagements VRD extérieurs pour le futur chantier EPR2 de Penly,
- Missions de base ESQ, APS, APD, PRO/DCE, ACT, VISA, SYN, DET, AOR
- Missions complémentaires : OPC
- Missions optionnelles : études de flux
- L'équipe devra s'adjoindre les services d'un architecte « bâtiment » pour prévoir ponctuellement des constructions de bâtiment, compétences attendues en Structure, Cfo/Cfa, aménagement intérieur, CVC, plomberie, électricité, sécurité incendie, économiste de la construction...
- En cas de groupement, le mandataire solidaire sera obligatoirement le bureau d'étude.

POINTS PARTICULIERS :

- Le marché est d'une durée de 8 ans (5 ans fermes et 3 x 1 an en option)
- Chiffre d'affaires annuel moyen minimum de 800 000 € pour le candidat.
- Le candidat devra justifier qu'il sera en mesure de se rendre sur le chantier en moins de 1h30
- Lors de l'exécution d'une mission, le candidat devra assurer une présence minimale de 2 jours par semaine sur site
- Références en aménagement de parkings de plus de 1000 places, plateforme logistique ou zone d'activités de plus de 10 Ha, voiries à fort trafic

PROGRAMMATION :

Début estimatif de la prestation :
Février 2026
Durée : une partie ferme de 5 ans,
renouvelable 3 fois pour une année

INFORMATIONS DIVERSES :

Avis de Marché publié le 05/08/2025

Forclusion Avis de Marché : 15/09/2025 14h00

CONTACTS :

Acheteur : Frédéric LECOCQ
frederic.lecocq@edf.fr

Donneurs d'ordre EDF : Fabien CARION
fabien.carion@edf.fr

Cet appel d'offres ne présage pas de la décision que prendra l'Etat concernant le lancement ou non du programme EPR2, ni de l'obtention des autorisations administratives nécessaires pour la réalisation des Projets. Il doit permettre à la fois aux équipes d'EDF de disposer des retours fournisseurs pour avancer le design de certains bâtiments, et aux industriels d'avoir de la visibilité sur les besoins du programme EPR2 afin de se préparer à exécuter les contrats.